

Le Brésil vs Google: une affaire personnelle

L'un des directeurs les plus haut placés de Google a été arrêté au Brésil quand la compagnie a refusé d'enlever des vidéos de YouTube présentant des accusations contre un candidat à la mairie d'une région. Felipe Correa commente l'incident.



Le 26 septembre 2012 la police a arrêté le président de Google au Brésil, Fabio Jose Silva Coelho, à São Paulo, après que Google ait refusé d'ôter des [vidéos](#) qui, pendant la période électorale, [s'attaquaient](#) à un candidat à la mairie de Mato Grosso do Sul, Alcides Bernal, issu du Parti Progressiste. Les vidéos montrent des documents des procès dans lesquels le candidat aurait soi-disant orchestré un avortement, assailli un mineur alors qu'il était ivre et qu'il se serait enrichi illégalement.

L'affaire a commencé lorsque Bernal a déposé une plainte auprès de la [Cour électorale](#) exigeant de Google, Facebook et Yahoo d'enlever deux vidéos considérées comme insultantes et diffamatoires. Les vidéos en question violaient l'[article 326](#) de la loi électorale, qui criminalise les outrages à la dignité pendant les élections. Facebook et Yahoo ont enlevé les liens immédiatement mais Google a fait appel à la décision.

Débat sur la Liberté d'Expression

Thirteen languages. Ten principles. One conversation.

<https://freespeechdebate.com/fr>

La compagnie a refusé de retirer les vidéos car selon elle «les contenus [présentés] n'étaient pas de la propagande électorale négative». Quelques jours plus tard, la Cour électorale menaçait Google d'arrêter leur représentant légal et de bloquer l'accès à YouTube si la compagnie refusait d'enlever les vidéos. C'est la punition à laquelle les médias en ligne doivent faire face pour avoir désobéi à la décision de la Cour concernant les élections au Brésil. Google a alors déposé une pétition [indiquant](#) que les menaces faites par la Cour étaient illégales et violaient les principes constitutionnels de la défense juridique.

Comme les vidéos restaient en ligne, la Cour a ordonné que YouTube soit bloqué à Mato Grosso do Sul pendant 24 heures et que le directeur de Google au Brésil soit arrêté. Dans son arrêt, le juge [a qualifié](#) l'attitude de Google d'«obstinée, injustifiable, répréhensible et ignoble». Le juge a déclaré que Google n'avait aucun pouvoir juridictionnel pour juger si des vidéos étaient diffamatoires ou décider s'il fallait oui ou non se conformer à une décision de la Cour.

Coelho a été libéré le même jour après qu'il ait promis de se présenter devant la Cour pour la procédure légale. En réponse à l'arrestation, Google a déposé une plainte arguant du fait que la Cour avait violé le droit constitutionnel de la liberté d'expression. Cependant, le 26 septembre 2012, la compagnie a ôté les vidéos suite à l'arrestation. Dans un [commentaire](#) sur le blog officiel de Google au Brésil, Coelho a énoncé : «Nous sommes profondément déçus de ne jamais avoir eu tout à fait la possibilité d'expliquer devant la Cour que les vidéos étaient le produit d'une liberté d'expression légitime et devaient rester accessibles au Brésil. En dépit de tout cela, nous continuerons à faire campagne pour la liberté d'expression à travers le monde.»

Publié le: novembre 1, 2012